



**CONSEIL DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE
RAAD VOOR HET WETENSCHAPSBELEID**

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE - BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Avis n° 55

Portant sur le Plan Régional pour l'Innovation (PRI) 2021-2027 et la Stratégie de Spécialisation intelligente.

Le Conseil de la Politique scientifique de la Région de Bruxelles-Capitale (CPS) est un organe consultatif du gouvernement bruxellois. Il se compose de représentants d'universités et de hautes écoles, d'employeurs, de travailleurs et de centres de recherche collectifs de la Région.

Cet avis a été approuvé le 18 mai 2021.

Avant-propos

Nous tenons, avant toute chose, à souligner la méthodologie employée dans le cadre de l'élaboration de ce plan régional d'innovation. Le Conseil soutient la volonté du Gouvernement de suivre une méthodologie inclusive et axée sur les défis sociétaux identifiés afin de renforcer l'impact social, écologique et écosystémique des projets.

Celle-ci s'est appuyée sur une première phase combinant analyse quantitative et benchmarking comparatif avec d'autres régions, pour ensuite développer une approche conjointe permettant aux acteurs de l'écosystème bruxellois (triple et quadruple hélice) de fournir les informations demandées (enquête et Innovation Camp), d'échanger puis de valider les axes stratégiques développés dans le cadre de ce plan. Un comité de pilotage a été mis en place afin de permettre aux représentants de l'écosystème d'accompagner le projet et de contribuer à son développement. Ce plan, qui fait l'objet du présent document détaillé, est aussi l'expression d'une volonté de coopération et du dynamisme de l'écosystème bruxellois de l'innovation. Cela en dépit des limitations dues à la situation de covid.

La crise du covid comme celles (financière, sécuritaire...) qui l'ont précédée et celles qui la suivront (dont certaines déjà en cours comme la crise climatique) nous rappellent que nous sommes entrés dans une période de turbulence et que la Région de Bruxelles-Capitale fait partie d'un monde globalisé. La mise à jour des tendances globales doit se poursuivre en donnant aux acteurs de l'écosystème bruxellois dont c'est la tâche, par exemple l'IBSA ou le Brussels Studies Institute (BSI), le temps et les moyens d'y contribuer. La traduction continue de ces tendances en priorités régionales est en effet indispensable afin que les actions menées restent en phase, tout au long de la période 2021-2027, avec les défis sociétaux. Par exemple, la crise du covid a donné lieu à une accélération fulgurante et inattendue par son ampleur de tendances déjà à l'œuvre (télétravail, digitalisation, e-commerce...). Cela a des conséquences majeures notamment sur les politiques immobilières des entreprises, les choix résidentiels des ménages, la mobilité quotidienne, l'aménagement du territoire, le rôle des espaces publics, etc. Cela devrait conduire à une réévaluation en cours de route de l'état des DIS et des actions alignées sur celles-ci, de manière à assurer leur bonne adéquation. Les chocs successifs auxquels nous sommes confrontés doivent en effet nous amener à considérer que sept années (2021-2027) constituent à la fois une durée courte pour mettre en place certaines actions qui nécessitent un temps d'incubation important et une période relativement longue au cours de laquelle bien des événements inattendus peuvent se produire.

Ce plan est aligné sur le nouveau programme européen de recherche et d'innovation Horizon Europe 2021-2027, tant par sa durée que par ses défis et son impact sociétal, ce qui permettra de favoriser des synergies.

Avis du Conseil de la Politique Scientifique

Orientation vers la demande du marché vs. flexibilité et pragmatisme

Le plan propose 5 domaines thématiques d'innovation stratégique dans la spécialisation de la Région bruxelloise, ainsi qu'un domaine transversal (Technologies et services numériques avancés). Cette approche "demande" sera utilisée pour classer par ordre de priorité les projets qui seront sélectionnés.

- Il nous semble important de pouvoir faire preuve de la flexibilité nécessaire dans la sélection de ces projets afin de soutenir des projets prometteurs issus d'initiatives bottom-up des "acteurs de terrain" et de prendre en compte les nouveaux problèmes qu'une période de 6 ans est susceptible de faire émerger.

- Afin d'éviter une approche trop orientée "silo", certains projets pourraient se situer à la croisée de différents domaines thématiques (par exemple, les aspects d'innovation sociale ou environnementale devraient être intégrés autant que possible dans la plupart des projets).
- Pouvoir faire preuve de flexibilité également pour certaines innovations de haute technologie qui auront un très large choix de possibilités d'application, chacune d'entre elles pouvant aller dans des domaines d'application très différents. Il en va ainsi par exemple de l'analyse d'images à l'aide de l'IA, qui peut être orientée vers un large éventail de problèmes allant de la détection du cancer au vol.

Analyse de la chaîne de valeur

L'approche doit prendre en compte l'ensemble de la chaîne de valeur d'un domaine thématique. Dans le secteur des biotechnologies, par exemple, la Région de Bruxelles-Capitale dispose de centres de recherche scientifique de haut niveau et du réseau d'expertise des trois hôpitaux universitaires, ce qui constitue un atout indéniable, mais en termes de création ou de développement de spin-offs, elle ne dispose pas des mêmes capacités que les autres régions, lorsqu'il s'agit de capital-risque, ce qui l'oblige à exporter.

Communication

La communication avec le public cible nous semble également être un élément important à développer afin, d'une part, de partager cette vision stratégique et de l'aligner avec toutes les institutions et acteurs de l'écosystème. D'autre part, il s'agit de faire connaître et d'impliquer des acteurs qui n'ont pas nécessairement interagi entre eux dans le passé (notamment les acteurs du domaine de l'innovation sociale).

Budget

Le plan proposé est ambitieux. Cela soulève la question de son financement et des priorités budgétaires choisies par la Région. La forte participation des Universités et des Hautes Écoles prévues par le plan devra également être évaluée à la lumière des contraintes budgétaires.

Périmètre et mise en œuvre

Le plan d'action décrit aujourd'hui semble déjà très cadré et ambitieux. Ce plan d'action gagnerait à être mis en parallèle avec le budget disponible et permettrait aussi certainement de définir de manière plus concrète les actions qui s'y rapportent. Au besoin, il permettrait d'établir des priorités en fonction des moyens disponibles. Tout en gardant aussi à l'esprit qu'une certaine flexibilité dans les choix dans les actions est souhaitable vu la longévité de ce plan stratégique.

Dans le plan d'action, des séries d'acteurs sont déjà identifiées pour chaque action. Le Conseil souhaite que celles-ci ne soient pas figées mais qu'elles puissent être complétées et adaptées en fonction de l'évolution des actions durant la période de programmation du Plan. De cette manière, les différentes thématiques pourraient être enrichies d'expertises supplémentaires apportées par de nouveaux acteurs. La place serait également laissée de cette façon à l'évolution des thématiques développées au sein des différents organismes.

Au vu des différents DIS thématiques, le Conseil constate qu'il existera dans certain cas des recouvrements, par exemple entre les DIS "optimisation des ressources" et "climat et énergie". Des projets développés dans l'une des deux thématiques auront de forte chance d'influencer la seconde. Par

ailleurs, le Conseil juge important de décloisonner les thématiques et d'encourager notamment les projets « santé » qui intègrent également des éléments en faveur de l' « inclusion sociale » afin d'apporter des réponses globales à différents défis et une approche cohérente « aide et soins » aux besoins de la population et à la crise sociale. Par conséquent, le Conseil recommande de ne pas tracer des frontières imperméables entre les différentes thématiques mais bien au contraire de favoriser les échanges entre elles, et de mettre en avant les projets qui renforceraient cette synergie.

Dans le contexte actuel lié à la digitalisation, le Conseil salue l'importance de la présence d'un axe transversal "Technologies & services numériques avancés". Le digital est clairement un outil qui peut soutenir le développement de solutions dans le cadre des 5 domaines d'innovation stratégiques thématiques. Par ailleurs, le Conseil recommande que cet axe transversal puisse également être valorisé dans d'autres domaines (en dehors des 5 DIS thématiques) pour autant qu'il y contribue à la transition de la Région de Bruxelles-Capitale. Cela pourra apporter une certaine flexibilité dans les appels à projets et les ouvrir à d'autres défis qui émergeraient durant la période de programmation du Plan Régional pour l'Innovation.

En ce qui concerne le social et le sociétal comme aspects transversaux, le Conseil prend acte de l'ambition de la Région d'évaluer systématiquement les projets qui feront l'objet d'une demande de financement sur leur impact social potentiel (cf. encadré point 3.4). Nous soulignons toutefois la nécessité de ne pas limiter la dimension sociale ou sociétale des projets à un critère d'évaluation, mais d'en faire une composante de la recherche même, et ce dans tous les DIS. Le social et le sociétal devraient autant que possible être intégrés dans la conception de toute recherche et de toute démarche d'innovation relevant de ce Plan Régional pour l'Innovation. Par ailleurs, le Conseil souhaite maintenir un DIS thématique "innovation sociale, innovation publique et inclusion sociale" afin de répondre directement et efficacement aux défis sociétaux identifiés en matière notamment de "santé & bien-être" et "société inclusive & représentative".

Importance de clarifier l'implication des acteurs des associations sans but lucratif pour certaines actions

Le projet de PRI 2021-2027 marque une évolution dans la politique RDI de la Région de Bruxelles-Capitale en intégrant notamment davantage des préoccupations de nature environnementale, sociale et sanitaire. Le Conseil soutient cette évolution et il souligne l'importance de garantir et d'encourager la présence de ces différents acteurs : publics, non marchands et privés — experts de ces questions — dans le périmètre des futures actions de soutien à la RDI mises en place notamment par Innoviris, en ce y compris pour les coopératives et les ASBL. Cette inclusion constitue une condition du succès et de l'impact des actions en vue de répondre aux défis sociétaux identifiés.

Soutien des centres de compétences dans une approche pluriannuelle

Pour ce point, nous renvoyons à la page 5 de l'avis n°52 du Conseil¹: *"la disponibilité d'un planning budgétaire pluriannuel peut avoir un effet positif sur les possibilités de participation des centres de recherche à des programmes RDI et permet à INNOVIRIS d'appliquer des délais fixes avec des définitions thématiques et/ou modalités des appels à long terme dans ses programmes de financement"*.

¹ Avis n°52 concernant le financement et le soutien de la recherche, du développement et de l'innovation des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherche dans la Région de Bruxelles-Capitale : https://innoviris.brussels/sites/default/files/documents/cps_avis_52.pdf

Gouvernance et monitoring

En ce qui concerne la gouvernance, le Conseil recommande d'organiser les actions de coordination en s'appuyant sur les initiatives locales existantes et exploiter les compétences présentes sur le territoire. Pour ce qui est du monitoring de la politique régionale de recherche et d'innovation, le document indique que Innoviris se chargera de l'évaluation de son état d'avancement par rapport aux objectifs fixés. Ce monitoring s'appuiera sur trois types d'indicateurs: les étapes clé d'implémentation, les indicateurs de réalisation d'une action, les indicateurs de résultat. Le Conseil tient à préciser la difficulté de sélectionner les indicateurs d'évaluation des résultats. Il peut être utile afin d'améliorer le monitoring de ce plan d'action de passer d'une logique d'évaluation purement quantitative à une mixité d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Ces indicateurs qualitatifs sont cependant compliqués à déterminer, à objectiver et à collecter. Il est intéressant de rappeler que la partie commune du plan d'action des "Knowledge Transfer Office" et "Technology Transfer Office" (KTO/TTOs) qui a été soumis à Innoviris en mai 2020 veut proposer le soutien à un projet de recherche qui aurait pour objectif d'aborder cette notion d'évaluation de l'impact de la recherche dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales. Les résultats de cet éventuel projet pourraient bénéficier tout ou en partie à l'évaluation et au monitoring de ce plan régional d'innovation.

Implication des Knowledge Transfer Office" et "Technology Transfer Office

Les "Knowledge Transfer Office" et "Technology Transfer Office" (KTO/TTOs) des Universités et Hautes Écoles sont des structures dont la mission est d'accompagner les organismes de recherche dans leurs missions de soutien au développement régional. Les KTO/TTOs sont composés d'experts en gestion de l'innovation, du management des connaissances, de juristes, d'investisseurs. Ils contribuent au développement régional en développant des collaborations entre les organismes de recherche et des partenaires socio-économiques, en organisant le transfert de connaissance dans l'intérêt de la Région ou bien en soutenant la création d'entreprises "spin-off" à partir des résultats obtenus par les chercheurs. Ils sont par conséquent des acteurs importants pour soutenir les rôles que ce PRI entend confier aux organismes de recherche. Lors du dernier Plan Régional pour l'Innovation, des mesures du plan d'action avaient pour objectif de soutenir le développement et la professionnalisation des KTO/TTOs afin de les aider dans leurs missions (extrait plan d'action du dernier PRI) :

"Les KTO-TTO seront renforcés afin de :

- 1. Mettre en place une équipe de spécialistes « business engagement » dont au moins un par domaine d'activité stratégique. Financement pour ce type de profil.*
- 2. Favoriser au sein des KTO-TTO, l'engagement de valorisateurs dédiés au transfert de connaissances, y compris en sciences humaines, du monde académique vers les acteurs du non-marchand.*
- 3. Favoriser les collaborations entre KTO-TTO/KTO sur le plan régional (mise en réseau)."*

Si la mesure au point 3 a pu être réalisée via l'initiative KT-BRU/Research2B, les moyens finalement disponibles ont limité la portée de la mesure 2 et la mesure 1 n'a pas été mise en œuvre. Ce nouveau Plan Régional pour l'Innovation s'appuie également sur les KTO/TTOs qui seront impliqués dans de nombreuses mesures de ce plan. Cependant, il est à noter ici que si la politique de financement des KTO/TTOs reste la même que celle mise en œuvre actuellement, c'est-à-dire à budget constant, les missions qui pourront être gérées par ces derniers ne pourront s'étendre indéfiniment.

Stratégie de convergence fondée sur les acteurs forts de l'écosystème

Dans le plan d'action, l'action 1.6.1 du point 4.1.6 "Technologies et services numériques avancés", il serait utile que les initiatives de la Région bruxelloise puissent avoir la possibilité de bénéficier du soutien de chaque acteur fort de l'écosystème de l'innovation et de la R&D. C'est pour cela que l'opportunité doit être laissée à toutes les universités d'être impliquées dans le soutien à ces mesures. Il serait utile d'inclure les universités et autres acteurs tels que les centres de recherche (SIRRIS, ...) et Hautes Écoles, sans limitation dans la liste des acteurs impliqués.